



# Rejoindre Gîtes de France Conditions tarifaires 2023



## UN ABONNEMENT D'UN AN

Votre abonnement est une cotisation à l'association de votre département qui couvre :

- La labellisation de votre hébergement
- La mise en ligne de votre annonce sur [www.gites-de-france.com](http://www.gites-de-france.com) et les sites partenaires
- Le kit du labellisé : album photo professionnel, panneau de façade, documents d'accueil client, traduction des descriptifs, modération des avis clients.
- L'accompagnement au quotidien pour toutes les questions relatives à votre activité
- Un outil de gestion de vos réservations
- Des partenariats locaux et nationaux

Rejoignez le pionnier du tourisme chez et par l'habitant !

pour plus d'informations, contactez notre équipe de terrain

[developpement@accueil-vacances.com](mailto:developpement@accueil-vacances.com) - 03 80 45 97 19

5 rue René Char - 21 000 DIJON

# LE CHOIX DE VOTRE COMMERCIALISATION



Tarifs pour un gîte d'étape

Planning de réservation partagé

**FORMULE  
SÉRÉNITÉ**

Exclusivité  
Gîtes de France

**FORMULE  
LIBERTÉ**

Partagé et synchronisé  
avec toutes les plus grandes  
plateformes

Commission Classique

15 %

15,5 %

Commission Apporteur d'Affaires

(vous fournissez le contact du client, nous gérons la réservation)

10 %

×



Tourisme responsable  
made in France

Parrainez un gîte ou maison  
d'hôtes et obtenez  
**-100€**  
sur votre abonnement annuel

puis  
**16.67€ / mois**  
ou 200€ / an

puis  
**20.83€ / mois**  
ou 250€ / an

Engagement annuel.

Première année : proratisé selon la date d'entrée